



## AVIS D'APPEL D'OFFRE

**Numéro de la demande de soumission :** FP802-160157

**Date de clôture :** Le mardi 29 août 2017

**Heure de fermeture des soumissions :** 14 h 00, Heure avancée de l'est (HAE)

**Titre:** **Démolition du Phare et Construction d'une  
Fondation**

**Lieu des travaux:** **Gravenhurst, Ontario**

### **CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :**

1. Avis d'appel d'offre ;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**) ; et
3. Énoncé des travaux(Description du travail requis), y compris les plans et autres documents connexes.

### **LIEU(X) DE CLÔTURE :**

**Emplacement #1 :** Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**, s'il vous plait envoyer vos soumissions à : [Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca)

**Emplacement #2 :** Pour toutes les soumissions imprimées et les cautionnements de soumission **UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier), s'il vous plait envoyer à :

**Pêches et Océans Canada,  
Attention: Lynda Coulombe  
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,  
Poste 9W087, 9ième étage,  
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6**

**Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.**

### **SOUSSION EN RETARD :**

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçus avant la Date de clôture de l'appel d'offre.



## **GARANTIE DE SOUMISSION:**

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

### **Remarques:**

- (a) *La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
- (b) *La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

## **LA PORTÉE DES TRAVAUX :**

Les travaux à effectuer aux termes du présent contrat consistent, entre autres, à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires pour :

- .1 Se rendre au site avec une barge de travail ayant la certification et la taille appropriées;
- .2 Démolir et éliminer le phare et les fondations existantes;
- .3 Installer une [1] fondation en béton armé composée de :
  - .1 une semelle filante;
  - .2 une dalle intérieure de plancher.

Les travaux suivants seront exécutés par d'autres et sont donc exclus du présent contrat :

- .1 Installer un nouveau phare sur la fondation susmentionnée.

## **LIEU DE TRAVAIL, EMBLEMMENT DES TRAVAUX ET LIEU DE LIVRAISON :**

L'emplacement du site est le suivant:

1. Lat./Long .: 44 ° 57'17.70 "N, 79 ° 24'23.14" W
2. Le règlement le plus proche est Gravenhurst, en Ontario.
3. Le site est situé sur une île, au large du lac Muskoka.



### **Accès de l'entrepreneur au site**

1. L'entrepreneur est responsable du transport de tout le travail, du matériel et de l'équipement à destination et en provenance du sites, y compris tout matériel fourni ou détaillé pour sauvetage par la Garde côtière.
2. Le site est accessible par l'eau. Le site est situé sur une île dans le lac Muskoka, à 4 km au nord-ouest de Gravenhurst, Ontario.
3. L'entrepreneur est responsable de l'approvisionnement en accès maritime approprié pour tous les travaux de construction. L'entrepreneur est également responsable de satisfaire à toutes les exigences énoncées à l'annexe D - Exigences relatives à l'accès maritime.
4. L'entrepreneur doit fournir la preuve de l'enregistrement du navire dans la demande de «preuve de qualification».

### **VISITE DU SITE :**

Aucune visite du site des travaux ne sera organisée par le MPO.

### **RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES MATERIELS:**

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:**

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, heure avancée de l'est (HAE), le lundi 21 août 2017**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à [Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca)

### **DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :**

**Date de début :** À l'attribution du contrat  
**Date d'achèvement :** Le 27 octobre 2017



**EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :**

Aucune.

**ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :**

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

**Lynda Coulombe**

Consultants en approvisionnement et en passation de marchés  
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions, 9W087  
Opérations financières et Gestion du Matériel  
Pêches et Océans Canada  
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA  
Téléphone : 613-93-2839  
Télécopieur : 613-991-4545  
Courriel : [Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca)